

COUPE DU MONDE DES RALLYES TOUT-TERRAIN DE LA FIA 2017

2017 FIA WORLD CUP FOR CROSS-COUNTRY RALLIES

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 La FIA organise la Coupe du Monde des Rallyes Tout-Terrain de la FIA (la Coupe) qui est la propriété de la FIA et comprend les récompenses suivantes :

- Une coupe du monde pour les Pilotes;
- Une coupe du monde pour les Copilotes
- Une coupe du monde pour les Equipes
- Une coupe de la FIA pour les pilotes T2
- Une coupe de la FIA pour les équipes T2
- Une coupe de la FIA pour les pilotes T3
- Une coupe de la FIA pour les équipes T3
- Un trophée de la FIA pour les pilote de voitures à 2 roues motrices
- Un trophée de la FIA pour les Équipes de voitures à 2 roues motrices.

La Coupe est constituée des Rallyes Tout-Terrain et des Bajas inscrits au calendrier de la Coupe (l'Epreuve). Toutes les parties concernées (FIA, ASN, organisateurs, concurrents et équipes) s'engagent à appliquer ainsi qu'à observer les règles gouvernant la Coupe.

Par "Équipe", il est entendu le concurrent qui engage le véhicule (l'Équipe).

1.2 La Coupe sera organisée conformément aux dispositions du Code Sportif International et à ses annexes telles qu'amendées ou complétées, aux Prescriptions Générales applicables à la Coupe, au présent Règlement Sportif et aux Règlements Techniques applicables aux véhicules admis, ainsi qu'au Règlement Particulier de l'Epreuve concernée.

1.3 Afin de marquer des points dans la Coupe pour Pilotes et Copilotes, les concurrents doivent s'inscrire auprès de la FIA avant la date de clôture des engagements du premier rallye/baja auquel ils participent au nom du pilote/copilote, à l'aide du formulaire d'inscription qui se trouve sur le site web de la FIA.

1.4 Afin de marquer des points dans la Coupe pour Equipes, les concurrents doivent s'inscrire auprès de la FIA avant la date de clôture des engagements du premier rallye/baja auquel ils participent sous un nom d'équipe, à l'aide du formulaire d'inscription qui se trouve sur le site web de la FIA.

1.5 Pour être éligible aux titres de la Coupe (Pilotes, Copilotes et Équipes), tout pilote/copilote ou équipe doit se conformer à l'Art. 2.2.7.

2. COUPE DU MONDE POUR PILOTES, COPILOTES ET ÉQUIPES

2.1 Épreuves comptant pour la Coupe

La Coupe est constituée d'un maximum de 10 Épreuves pour les Pilotes, les Copilotes et les Equipes.

2.2 Classements

2.2.1 Lors de chaque Épreuve, les classements suivants seront établis :

- Un pour les pilotes et un pour les copilotes (T1 et T2)
- Un pour les pilotes et un pour les Équipes de 2 roues motrices uniquement
- Un pour chaque Groupe (T1, T2)
- Un pour les équipes (T1 et T2).
- Un pour les pilotes T3
- Un pour les équipes T3

1. GENERAL CONDITIONS

1.1 The FIA organises the FIA World Cup for Cross-Country Rallies (the Cup) which is the property of the FIA and which includes the following awards:

- One world cup for Drivers
- One world cup for Co-Drivers
- One world cup for Teams
- One FIA cup for T2 drivers
- One FIA cup for T2 teams
- One FIA cup for T3 drivers
- One FIA cup for T3 teams
- One FIA Trophy for drivers of two-wheel drive cars
- One FIA Trophy for Teams of two-wheel drive cars.

The Cup will be made up of the Cross-Country Rallies and Bajas entered on the Cup calendar (the Event). All parties involved (FIA, ASNs, Organisers, competitors and teams) shall undertake to apply and to conform to all the regulations governing the Cup.

"Team" is understood to mean the competitor who enters the vehicle (the Team).

1.2 The Cup is organised in accordance with the provisions of the International Sporting Code and its appendices, as amended or completed, with the General Prescriptions applicable to the Cup, with these Sporting Regulations, with the Technical Regulations applicable to the eligible vehicles, and with the Supplementary Regulations of the Event concerned.

1.3 In order to score points in the Drivers and Co-Drivers Cup classifications, competitors must register with the FIA before the entry closing date of the first rally/baja entered under the driver's/co-driver's name by using the registration form which can be found on the FIA website.

1.4 In order to score points in the Team Cup classifications, competitors must register with the FIA before the entry closing date of the first rally/baja entered under a team name by using the registration form which can be found on the FIA website.

1.5 In order to be eligible for the Cup titles (Drivers, Co-Drivers and Teams), all driver/co-driver or team must comply with Art. 2.2.7.

2. WORLD CUP FOR DRIVERS, CO-DRIVERS AND TEAMS

2.1 Events counting towards the Cup

The Cup will comprise a maximum of 10 Events for Drivers, Co-Drivers and Teams.

2.2 Classifications

2.2.1 In each Event, the following classifications will be established:

- One for drivers and one for co-drivers (T1 and T2).
- One for drivers and one for Teams of 2-wheel drive cars only.
- One for each Group (T1, T2).
- One for teams (T1 and T2).
- One for T3 drivers
- One for T3 teams

Un coefficient 2 sera appliqué pour les rallyes Tout-Terrain.

2.2.2 Lors de chaque Épreuve, un nombre de points est attribué aux pilotes (seul le premier pilote inscrit sur le bulletin d'engagement peut marquer des points) suivant leurs places obtenues au classement général et au classement par Groupe.

2.2.3 Lors de chaque Épreuve, un nombre de points est attribué aux copilotes suivant leurs places obtenues au classement général et au classement par Groupe. Est considéré comme "copilote" le deuxième pilote inscrit sur le bulletin d'engagement. Aucun point marqué dans la Coupe des Pilotes ne peut être transféré à la Coupe des Copilotes, et vice-versa.

2.2.4 Lors de chaque Épreuve, un nombre de points est attribué aux Équipes suivant leurs places obtenues au classement général et au classement par Groupe. Pour une même Équipe, seule la meilleure place du classement général et la place correspondante dans le Groupe sont prises en considération pour établir le nombre total de points pour chaque Épreuve.

2.2.5 Les résultats de tous les rallyes Tout-Terrain et des cinq meilleures Bajas seront pris en compte pour déterminer le classement final.

Le vainqueur est le Pilote, le Copilote ou l'Équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points.

2.2.6 Lors de chaque Épreuve, il doit y avoir au minimum un prix pour les trois premiers classés au classement général et pour le premier classé dans chaque Groupe.

2.2.7 Pour les trois titres de la Coupe (Pilotes, Copilotes et Équipes), tout pilote/copilote ou toute équipe doit participer dans au moins une épreuve de Baja et une épreuve de Rallye Tout-Terrain pour marquer des points pour le gain de la Coupe du Monde des Rallyes Tout-Terrain de la FIA. De plus, le pilote/copilote ou l'équipe doit participer dans au moins 50 % de la distance de l'étape 1 d'une Baja et d'un Rallye Tout-Terrain à laquelle ou auquel le pilote/copilote ou l'équipe participe.

2.3 Barème des points pour les pilotes et les copilotes

2.3.1 Classement général (tous Groupes confondus sauf T4)

1 ^{er}	: 25 points
2 ^e	: 18 points
3 ^e	: 15 points
4 ^e	: 12 points
5 ^e	: 10 points
6 ^e	: 8 points
7 ^e	: 6 points
8 ^e	: 4 points
9 ^e	: 2 points
10 ^e	: 1 point

2.3.2 Classement par Groupe (T1, T2 et T3)

1 ^{er}	: 5 points
2 ^e	: 3 points
3 ^e	: 1 point

2.4 Barème des points pour les Équipes (T1, T2 et T3)

2.4.1 Classement général (T1, T2 et T3)

1 ^{er}	: 25 points
2 ^e	: 18 points
3 ^e	: 15 points
4 ^e	: 12 points
5 ^e	: 10 points

A coefficient 2 will be applied to Cross Country rallies.

2.2.2 In each Event, a number of points will be awarded to the drivers (only the first driver named on the entry form may score points) according to their positions in the general classification and in the Group classification.

2.2.3 In each Event, a number of points will be awarded to the co-drivers according to their positions in the general classification and in the Group classification. The second driver named on the entry form is considered as the "co-driver". No points scored in the Drivers' Cup may be transferred to the Co-Drivers' Cup, and vice-versa.

2.2.4 In each Event, a number of points will be awarded to the Teams according to their positions in the general classification and in the Group classification. For any one Team, only the best position obtained in the general classification and the corresponding place in the Group will be taken into consideration when determining the total number of points to be awarded at each Event.

2.2.5 The results of all Cross-Country rallies and the best five Bajas will be taken into account for the final classification.

The winner will be the Driver, the Co-Driver or the Team having obtained the highest number of points.

2.2.6 At each Event, there shall be a minimum of one prize for the first three classified in the general classification and for the first classified in each Group.

2.2.7 For the three Cup titles (Drivers, Co-Drivers and Teams), any driver/co-driver or team is required to participate in at least one Baja and one Cross-Country event in order to be able to score points for the FIA World Cup for Cross-Country rallies.

The driver/co-driver or the team must also cover at least 50% of the distance of leg 1 of the Baja and the Cross-Country event in which the driver/co-driver or the team participates.

2.3 Allocation of points for drivers and co-drivers

2.3.1 General classification (all Groups together except T4)

1st	: 25 points
2nd	: 18 points
3rd	: 15 points
4th	: 12 points
5th	: 10 points
6th	: 8 points
7th	: 6 points
8th	: 4 points
9th	: 2 points
10th	: 1 point

2.3.2 Group classification (T1, T2 and T3)

1st	: 5 points
2nd	: 3 points
3rd	: 1 point

2.4 Allocation of points for Teams (T1, T2 and T3)

2.4.1 General classification (T1, T2 and T3)

1st	: 25 points
2nd	: 18 points
3rd	: 15 points
4th	: 12 points
5th	: 10 points

6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

2.4.2 Classement par Groupe (T1, T2 et T3)

1er	:	5 points
2e	:	3 points
3e	:	1 point

2.5 Ex æquo

L'Article 24 des Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats, Trophées, Coupes et Challenges de la FIA et à leurs Epreuves Qualificatives autres que celles se déroulant sur Circuit, sera d'application pour départager les éventuels ex æquo.

3. COUPE T2 DE LA FIA**3.1 Pilotes**

Une Coupe de la FIA sera décernée aux pilotes de voitures de catégorie T2.

Pour chaque Épreuve, il sera extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les pilotes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

3.2 Equipes

Une Coupe de la FIA sera décernée pour les équipes T2.

Pour chaque Épreuve, il est extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les équipes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

Les vainqueurs de la Coupe T2 de la FIA sont le pilote et l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points conformément aux Articles 3.1 et 3.2 ci-dessus.

Les éventuels ex æquo sont départagés conformément à l'Article 2.5 ci-dessus.

6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

2.4.2 Group classification (T1, T2 and T3)

1st	:	5 points
2nd	:	3 points
3rd	:	1 point

2.5 Dead heat

Article 24 of the General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Trophies, Cups and Challenges and to their Qualifying Events other than those run on Circuits will be used to separate dead heats.

3. FIA T2 CUP**3.1 Drivers**

An FIA Cup for drivers of T2 category cars will be awarded.

At each Event, a separate classification for drivers in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

3.2 Teams

An FIA Cup will be awarded to T2 teams.

At each Event, a separate classification for teams in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

The winners of the FIA T2 Cup will be the driver and the team having accumulated the highest number of points in accordance with Articles 3.1 and 3.2 above.

Dead heats will be separated in accordance with Article 2.5 above.

4. COUPE T3 DE LA FIA**4.1 Pilotes**

Une Coupe de la FIA sera décernée aux pilotes des véhicules de catégorie T3.

Pour chaque Épreuve, il sera extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les pilotes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

4.2 Equipes

Une Coupe de la FIA sera décernée pour les équipes T3.

Pour chaque Épreuve, il sera extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les pilotes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

Les vainqueurs de la coupe de la FIA T3 seront le pilote et l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points conformément aux Articles 4.1 et 4.2 ci-dessus.

Les éventuels ex æquo sont départagés conformément à l'Article 2.5 ci-dessus.

5. TROPHÉE 2 ROUES MOTRICES**5.1 Pilotes**

Un Trophée sera décerné aux pilotes de voitures à 2 roues motrices. Pour chaque Épreuve, il sera extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les pilotes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

4. FIA T3 CUP**4.1 Drivers**

An FIA Cup for drivers of T3 category cars will be awarded.

At each Event, a separate classification for drivers in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

4.2 Teams

An FIA Cup will be awarded to T3 teams.

At each Event, a separate classification for teams in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

The winners of the FIA T3 Cup will be the driver and the team having accumulated the highest number of points in accordance with Articles 4.1 and 4.2 above.

Dead heats will be separated in accordance with Article 2.5 above.

5. TWO-WHEEL DRIVE TROPHY**5.1 Drivers**

A Trophy for drivers of two-wheel drive cars will be awarded.

At each Event, a separate classification for drivers in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

5.2 Équipes

Un Trophée pour les 2 roues motrices (Trophée 2 Roues Motrices) est décerné aux Équipes.

Pour chaque Épreuve, il est extrait du classement général un classement spécifique séparé pour les Équipes de cette catégorie selon le barème suivant :

1 ^{er}	:	25 points
2 ^e	:	18 points
3 ^e	:	15 points
4 ^e	:	12 points
5 ^e	:	10 points
6 ^e	:	8 points
7 ^e	:	6 points
8 ^e	:	4 points
9 ^e	:	2 points
10 ^e	:	1 point

Les vainqueurs du Trophée 2 Roues Motrices sont le pilote et l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points conformément aux Articles 5.1 et 5.2 ci-dessus.

Les éventuels ex æquo sont départagés conformément à l'Article 2.5 ci-dessus.

6. RECLAMATIONS ET APPELS

6.1 Toute réclamation doit être établie en accord avec les stipulations du Code. Elle doit être faite par écrit et remise au directeur de course accompagnée du montant de la caution, montant qui ne sera pas restitué si la réclamation est jugée injustifiée. Ce montant doit figurer au règlement particulier.

6.2 Si la réclamation nécessite le démontage et le remontage de différentes parties d'un véhicule, le réclamant doit en outre verser un dépôt de garantie fixé par la FIA.

6.3 Les frais occasionnés par les travaux et par le transport du véhicule seront à la charge du réclamant si la réclamation n'est pas justifiée, et à la charge du concurrent visé par la réclamation dans le cas contraire.

6.4 Si la réclamation n'est pas justifiée et si les frais occasionnés par la réclamation (vérification, transport, etc.) sont supérieurs au dépôt de garantie, la différence est à la charge du réclamant. En revanche, s'ils sont inférieurs, la différence lui est restituée.

6.5 Les concurrents peuvent faire appel des décisions prononcées, conformément aux stipulations de l'Article 15 du Code. Le montant de la caution d'appel international doit figurer au règlement particulier.

5.2 Teams

A Trophy for two-wheel drive cars (Two-Wheel Drive Trophy) will be awarded to the Teams.

At each Event, a separate classification for Teams in this category will be drawn from the general classification, and points will be awarded according to the following scale:

1st	:	25 points
2nd	:	18 points
3rd	:	15 points
4th	:	12 points
5th	:	10 points
6th	:	8 points
7th	:	6 points
8th	:	4 points
9th	:	2 points
10th	:	1 point

The winners of the 2-Wheel Drive Trophy will be the driver and the team having accumulated the highest number of points in accordance with Articles 5.1 and 5.2 above.

Dead heats will be separated in accordance with Article 2.5 above.

6. PROTESTS & APPEALS

6.1 All protests shall be lodged in accordance with the stipulations of the Code. They must be lodged in writing and handed to the clerk of the course together with the protest fee, which shall not be returned if the protest is judged unfounded. The amount of this fee must be specified in the supplementary regulations.

6.2 If the protest requires the dismantling and re-assembly of different parts of a vehicle, the claimant must pay an additional deposit, which will be fixed by the FIA.

6.3 The expenses incurred by the work and by the transport of the vehicle shall be borne by the claimant if the protest is unfounded, or by the competitor against whom the protest is lodged if the claim is founded.

6.4 If the claim is unfounded, and if the expenses incurred by the protest (scrutineering, transport, etc.) are higher than the deposit amount, the difference shall be borne by the claimant. Conversely, if the expenses are less, the difference shall be returned to him.

6.5 The competitors may lodge an appeal against decisions given, in conformity with the stipulations of Article 15 of the Code. The amount of the international appeal fee must be mentioned in the supplementary regulations.